

La Faute-sur-Mer : derniers jours avant démolition

Retour dans la «cuvette mortifère» de la ville vendéenne, frappée il y a tout juste un an par le déferlement de vagues de la tempête Xynthia, qui y fit 29 morts.

Par **TONINO SERAFINI** envoyé spécial à la Faute-sur-Mer (Vendée)
Photos **RODOLPHE ESCHER**

C'est un décor de village fantôme comme on en voit dans certains westerns : maisons vides, rues désertes. Les habitants sont partis, les herbes folles envahissent les jardins et les pelouses jadis tondues au millimètre. Dans ce secteur pavillonnaire surnommé la «cuvette mortifère» de la Faute-sur-Mer (Vendée), 29 personnes sont mortes noyées, prises au piège chez elles, par le déferlement de vagues de la tempête Xynthia, il y a un an, dans la nuit du 27 au 28 février.

Le quartier est constitué de 577 maisons. Toutes doivent être rasées, car classées en «zone noire», c'est-à-dire exposées à des risques de submersion marine. A ce jour, l'Etat en a déjà racheté 436. Un accord de vente a été conclu pour 88 autres maisons. «Les démolitions vont commencer vers la mi-mars, après l'hommage qui sera rendu à nos morts à l'occasion du premier anniversaire de la tempête», affirme Renaud Pinoit, vice-président de l'Avif (Association des victimes des inondations de La Faute-sur-Mer et de ses environs). Il y aura deux cérémonies. L'officielle, à l'initiative de la mairie, a lieu dimanche. Elle est boycottée par l'Avif, qui organise sa propre commémoration, le 6 mars, avec les familles des victimes, reprochant au maire son peu de compassion pour les morts. On n'a pas le droit de vaquer dans ce quartier voué à disparaître. «Il est interdit de pénétrer

dans la zone [...], à l'exception des personnes sinistrées et (de leurs) ayants droit», stipule un arrêté du préfet et du maire, accolé à des barrières métalliques censées barrer le chemin. Le lotissement des Doris est fait de petits «sam' suffit» et de quelques bâtisses comportant un étage. Tout est à l'abandon. Certaines maisons closes attendent d'être démolies : volets fermés, porte du garage murée avec parpaings. D'autres sont ouvertes aux quatre vents. Une raquette de plage, une chaise longue, un parasol, une sandalette en caoutchouc, un jeu de boules, éparpillés dans les rues ou les jardins, rappellent le lieu de villégiature. Seulement 142 maisons sur 577 (25%) étaient des résidences principales habitées à l'année.

TROPHÉES. Dans le lotissement des Voiliers, les plaques de certaines rues ont été arrachées. Des gens accoudés au comptoir d'un café, au centre de la Faute-sur-Mer, distant d'un kilomètre, incriminent des «touristes de faits divers» : les plaques auraient été enlevées et emmenées comme des trophées. Pour que les assureurs, les experts et les agents chargés d'évaluer les maisons puissent se repérer, les noms des rues ont été réécrits à la peinture jaune. Des habitants racontent que des sinistrés ont failli en venir aux mains avec



des curieux. «Cet été, des gens venaient se faire photographier devant des maisons où il y a eu des morts», relate Renaud Pinoit. On trouve tout de même des gestes d'empathie. Un pot de fleur desséché subsiste devant le portail d'une maison de la rue du Chasse-marée, où deux personnes âgées sont mortes noyées.

Un peu plus bas, quelques carcasses de voitu-

res réduites à néant par les vagues en rajoutent à la désolation. Seuls des noms en fer forgé (la Roseraie, l'Oasis, la Ribambelle...) rappellent que des hommes et des femmes vivaient ici. Pendant plus de trois heures, on ne croquera personne dans cette «zone noire», sauf une autre journaliste. Pour trouver âme qui vive, il faut aller dans les rues périphériques. Une cycliste raconte : «Quand

REPÈRES

